

URBANISME

Les permanences conseil 2024

le mardi

Un accueil du service d'Instruction des Autorisations du Droit du Sol de la



Communauté de Communes

Médullienne



**SUR RENDEZ-VOUS
UNIQUEMENT**



05 56 58 65 20



EN ÉCRIVANT

urbanisme@cdcmedullienne.fr



le mardi

**E
N
M
A
I
R
I
E**

- 3 septembre à Brach
- 10 septembre à Le Porge
- 17 septembre à Moulis
- 24 septembre à Sainte-Hélène
- 1^{er} octobre à Brach
- 8 octobre à Le Porge
- 15 octobre à Moulis
- 5 novembre à Sainte-Hélène
- 12 novembre à Brach
- 19 novembre à Le Porge
- 26 novembre à Moulis
- 3 décembre à Sainte-Hélène
- 10 décembre à Brach
- 17 décembre à Le Porge

Vous avez un projet de travaux ?

Prenez rendez-vous pour :

**ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E)
SUR LA CONSTITUTION
DU DOSSIER DE DEMANDE**

**AVOIR DES
RÉPONSES À
VOS QUESTIONS**

**VOUS INFORMER
SUR
SA FAISABILITÉ**